Beissat : finances de la commune

Commune · Creuse (23) · 30 habitants · tranche moins de 100 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, Beissat affichait un encours de dette de 0 €, soit 0 € par habitant, une épargne brute égale à 12,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 0 ans.

Dette par habitant
0 €
0 € au total

Capacité de désendettement
0 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
12,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 976 € / hab.
59 k€ au total

Les comptes de la commune en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 3 275 communes de moins de 100 habitants (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 976 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	45,5 %	900 € par habitant : parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	12,8 %	290 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des communes de même taille. Repère : vigilance sous 10 %, alerte sous 7 % (usage d’analyse financière, non réglementaire) (Au-dessus des repères).
Est-elle endettée ?	0 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus bas. Repère : plafond national de référence de 12 ans de capacité de désendettement pour les communes (Sous le plafond).
Investit-elle ?	0 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	559 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette était de 0 € en 2018 comme en 2025. Valeur la plus haute : 0 € en 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 ; la plus basse : 0 € en 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	0 €	3,9 %	0 ans	8 813 €
2019	0 €	-16,2 %	—	0 €
2020	0 €	-0,5 %	—	373 €
2021	0 €	11,4 %	0 ans	11 k€
2022	0 €	32,9 %	0 ans	10 k€
2023	0 €	50,9 %	0 ans	0 €
2024	0 €	22,7 %	0 ans	31 k€
2025	0 €	12,8 %	0 ans	0 €

Comparée à ses communes jumelles

Indicateur	Beissat	Médiane des jumelles	Écart
Dette par habitant	0 €	487 €	−100 %
Impôts locaux par habitant	559 €	429 €	+30,4 %
Frais de personnel par habitant	900 €	179 €	+402,1 %
Investissement par habitant	0 €	379 €	−100 %
Taux d'épargne brute	12,8 %	34,4 %	
Capacité de désendettement	0 ans	0,4 ans	

Jumelles : Saint-Félix-de-l'Héras (34), Vers-sur-Méouge (26), Corbières (11), Viviers-lès-Offroicourt (88), Chevrotaine (39), Wargemoulin-Hurlus (51), Arnayon (26), Montceaux-Ragny (71), Voilemont (51), Reigneville-Bocage (50). Insee (taille, évolution, âges, revenu) ; comptes OFGL.

Le mandat 2020-2026 en chiffres

Indicateur	2019	2025	Évolution	Médiane dép.
Habitants	25	30	+20 %	−2,7 %
Dette par habitant	0 €	0 €	—	−22,9 %
Impôts locaux par habitant	236 €	559 €	+136,6 %	+25,9 %
Frais de personnel par habitant	931 €	900 €	−3,4 %	+23,9 %
Taux d'épargne brute	-16,2 %	12,8 %	+29,1 points	−0,9 point
Capacité de désendettement	non calculable	0 ans	—	−0,5 an
Investissement cumulé 2020-2025, par habitant		1 943 €		2 004 €

Comptes consolidés OFGL 2019 et 2025 ; médiane : évolution médiane des communes du département. Une évolution ne juge pas la gestion.

Qui vit ici

Indicateur	Beissat	Comparaison
Habitants (2023)	31	−6,1 % depuis 2012 (département : −4,9 %)
65 ans ou plus (2023)	26,7 %	département : 31,9 % · France : 21,3 %
Personnes couvertes par le RSA (2024)	16,1 pour 100 habitants	département : 3,7
Salariés du secteur privé (2025)	1	

Sources : Insee, populations municipales 1968-2023, recensement 2012-2017-2023, naissances et décès 2008-2025 (API Melodi, Licence Ouverte) ; Cnaf, allocataires par commune au 31 décembre 2020-2024 (data.caf.fr, Licence Ouverte), valeurs arrondies par la Cnaf ; Urssaf, établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé au 31 décembre (open.urssaf.fr, ODbL) ; Éducation nationale, effectifs d'élèves par école et indices de position sociale (data.education.gouv.fr, Licence Ouverte).

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Beissat
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	20 k€ pour 4 projets
Par habitant	650 € (communes de même taille : 310 € ; département : 620 €, médianes)
Part du coût des projets payée par l'État	39,3 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Renforcement de voirie	10 202 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.